



Lith. A. L. Lavoisier, Paris.

ÉVÊQUE. COSTUME PONTIFICAL † OBISPO DE PONTIFICAL.

ÉVÊQUE, COSTUME PONTIFICAL

(N° 10)

On compte à Rome un assez grand nombre d'évêques qui ont le titre d'un siège *in partibus infidelium*. Ces prélats titulaires d'évêchés dont la ville n'existe plus ou appartient à des nations infidèles ou schismatiques sont revêtus du caractère épiscopal avec autant de plénitude que les évêques préposés au gouvernement d'un diocèse. L'Église romaine a ainsi voulu conserver un souvenir vivant des sièges qui, pour la plupart, existèrent dans les contrées aujourd'hui possédées par les Turcs.

Ces évêques remplissent à Rome diverses fonctions. Quelques-uns sont chanoines dans les basiliques. Parmi eux, quelques autres sont assistants au trône pontifical.

Dans cette catégorie nous rangeons les patriarches, les archevêques et les évêques *in partibus*. Dans les grandes marches religieuses, ces prélats, selon leur titre, précèdent immédiatement les membres du Sacré-Collège. Ils ne portent cependant la crosse que lorsqu'ils remplissent une fonction attachée à l'Ordre épiscopal. Il est superflu d'ajouter que l'on voit en beaucoup d'autres parties du monde des évêques *in partibus*. Tels sont ceux qui ont le titre de coadjuteurs auprès d'un évêque titulaire, comme cela se pratique en France de temps en temps.

